

Audio conférence du 7 avril 2020

La terrible impression d'être « ceux qui ne sont rien »...

Toulouse, le 8 avril 2020

Vous trouverez les questions posées par la section CGT en préalable à cette réunion sur notre site à l'adresse : <http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article542>

C'est une immense colère qui s'est emparée de la délégation CGT à l'issue de cette réunion. Nous avons proposé que les médecins de prévention soient présents lors de cette réunion, afin que la direction



locale cesse de les instrumentaliser au travers de ses discours se voulant toujours minimisants concernant la situation pandémique. Naïvement, peut-être, nous avons crû pouvoir entrer réellement au fond du débat afin de faire progresser la situation des agents de notre direction du point de vue de la protection de leur santé. Hélas, le vieil adage « c'est celui qui paie l'orchestre qui choisit la musique » s'est encore vérifié aujourd'hui. En effet, les médecins de prévention semblent, au final, pieds et poings liés au secrétariat général et leur doctrine concernant cette pandémie ne fait que suivre les textes publiés par leur administration de tutelle.

Ainsi, nous avons appris que ce n'était pas si grave de travailler dans des services sans lingettes désinfectantes et

sans gel hydroalcoolique, à partir du moment où on se lavait les mains toutes les heures.

Alors, non, nous n'avons pas de médecins dans notre section syndicale. **Mais comment comprendre que travailler dans des services dont on connaît la qualité déplorable du nettoyage (difficulté confirmée maintes fois par la direction lors de nos échanges) sans pouvoir régulièrement désinfecter les poignées de portes et les matériels partagés (photocopieurs, ascenseurs...) ?**

Comment garantir qu'un agent ne portera pas sa main à son visage, y reportant le virus laissé sur le photocopieur par un collègue contaminé ? Comment peut-on accepter de continuer à autoriser un collègue qui prend les transports en commun, sans protection, pendant une heure avec plusieurs changements, à venir multipliant les risques de contamination ?

Alors que de nombreux médecins envahissent les médias pour expliquer les risques que font courir aux autres les citoyens qui font du footing dans des endroits aérés et souvent peu fréquentés, comment comprendre que les agents des Finances publiques ne prendraient aucun risque à venir travailler dans des bureaux fermés à l'hygiène approximative ?

L'affiche de prévention gouvernementale ci-dessus s'adresse à trois catégories de personnes :

- à ceux qui sauvent des vies : pas d'équivoque concernant la cible (et grand respect à eux de risquer leur vie dans des conditions déplorables imposées par les gouvernements des 30 dernières années, pour sauver celle des autres) ;

- à ceux qui restent chez eux pour limiter la propagation du virus : quelle autre solution, même si elle est privative de liberté et peu agréable, pour empêcher cette pandémie de continuer son œuvre létale ?
- enfin, à ceux qui vont travailler pour que la vie continue ...

Les salariés des Finances publiques qui se rendent chaque jour au travail font partie de cette dernière catégorie. Et nous sommes d'accord sur le fait que le paiement rapide des sommes dues aux entreprises, aux fournisseurs des collectivités, aux hôpitaux est indispensable et contribue à ce que « la vie continue ». **Par contre, il va falloir expliquer aux personnels en quoi les missions qui sont en train d'être mises en avant par notre direction sont « vitales » et contribuent de manière indispensable à l'activité de notre pays.**

- **quelle urgence à ne pas repousser la campagne IR** et faire revenir de nombreux collègues dans les SIP pour organiser sa gestion ?
- **quelle urgence à rappeler les collègues du CPS sur site** dans le cadre de cette campagne, alors que leur mission de renseignement à distance peut très bien s'organiser à domicile avec un accès au portail fiscal et un téléphone mobile professionnel ?
- **quelle urgence à mobiliser des collègues pour émettre 600 rôles supplémentaires de redevance audiovisuelle** le jour suivant l'annonce du ministre Darmanin de report de la redevance pour les hôteliers ?
- **comment la direction peut-elle continuer d'autoriser certains collègues volontaires à continuer à travailler chez eux, sur leur ordinateur personnel, sans sécurité informatique**, alors qu'elle recrute des vérificateurs et autres collègues de services qui ne sont pas au PCA pour accomplir des missions prioritaires ? Et ceci, alors que la direction ne cesse de refuser en réunion avec les OS tout travail à distance dans la mesure où il ne serait pas sécurisé au niveau informatique ? Alors que le traitement de la DDR3 et des opérations « Banque de France » ne sont toujours pas étudiés, bien que mis en œuvre dans d'autres départements ?

Ils ressort de ces deux heures d'échange un profond mépris pour nous tous, agents des Finances publiques de Haute-Garonne, un mépris pour notre santé, pour celle de nos proches. Le pays vient de passer, hier, la barre des 10 000 morts en quelques semaines. Autant de citoyens vont sûrement décéder dans les semaines à venir et la direction générale des Finances publiques et ses directeurs dans les départements considèrent qu'il est responsable, en période de pandémie, de mobiliser des personnels sur site pour saisir des rôles supplémentaires de redevance audiovisuelle (que le ministre veut supprimer), pour enregistrer la déclaration des revenus (qu'ils essaient de supprimer aussi), de faire revenir sur le site des Carmes des agents du CPS qui pourraient rendre le même service confinés chez eux.

Quelques éléments de la discussion :

◆ Sur la santé des personnels

Nous avons posé, par écrit, la question du taux de contamination comparé des agents des Finances publiques et de la population française. Il ressort de la discussion que les données que nous avons mises en avant ne seraient pas comparables avec celles de Santé publique France, dans la mesure où ce site gouvernemental ne recense que les malades avérés. Dont acte. Mais pour autant, cela ne nous empêchera pas de continuer à dire et écrire que ce virus est potentiellement dangereux pour tous et que toutes les mesures doivent être mises en œuvre pour stopper sa progression. Et, pour ce qui nous concerne, aux Finances publiques en Haute-Garonne.



La direction argumente sur le fait que les 38 cas actuels sont des cas supposés. Certes ! Mais dans la mesure où aucun test n'est fait hors hôpital, comment faire autrement que d'appliquer le principe de précaution ?

Nous publions, de nouveau, les derniers chiffres de Santé publique France, qui suffisent à démontrer que le risque est, plus que jamais, bien présent.



Ceux qui veulent se renseigner plus avant sur cette pandémie trouveront également à l'appui le dernier point épidémiologique hebdomadaire de ce même site sur notre site, à l'appui de ce compte rendu.

De la discussion franche avec les médecins de prévention, nous devrions obtenir une note écrite, qui répertorie, notamment, la conduite à tenir dans les services en cas de découverte d'un agent présumé infecté et décrire précisément les modalités de retour d'un agent dans son service après sa « quatorzaine ». À notre sens, le flou constaté est de nature à générer de l'inquiétude chez l'ensemble des collègues et dans cette période anxiogène, être précis ne peut que contribuer à ne pas créer de doutes inutiles.

Concernant les masques, nous avons continué à dénoncer leur nombre anecdotique, alors que se profile une généralisation probable de leur utilisation dans les jours à venir (après une longue période de dénigrement au sujet de laquelle nous ne dissenterons pas). Une deuxième commande est en cours, le directeur général explique lui-même sur Ulysse qu'il n'en connaît pas le nombre. Bref, on ne peut pas compter sur grand monde en la matière. **Nous avons fait la proposition de recourir au budget du CHSCT pour essayer d'en acheter : oui mais il y a des problèmes pour trouver des fournisseurs.**

Les **séparations en plexiglas** ont été commandées (150 pièces). Plus que de nous rassurer, cela montre la volonté de la DRFiP 31 de faire revenir le plus rapidement des agents en présentiel (pour la campagne IR?).

◆ Données de répartition des agents de la DRFiP 31

Nous avons souhaité débattre de certains des chiffres qui nous sont communiqués chaque soir par la direction et qui détaillent la présence en télétravail, autorisation d'absence, présentiel... Il ressort de la discussion que ces chiffres sont « déclaratifs » et donc peu précis. C'est pourtant ce qui remonte tous les jours à la direction générale et est aggloméré dans le tableau remis aux OS nationales. En résumé, la direction nous amuse avec ce tableau.

La seule conclusion que nous en tirons, c'est que des marges de manœuvre existent pour confiner davantage de collègues et les protéger ainsi de la pandémie.

◆ Télétravail

Le chiffre des agents en télétravail n'évolue pas depuis 15 jours. 86 ordinateurs portables supplémentaires ont été mis en service par l'ESI et le réseau informatique dépassé de la DGFIP empêche la mise en réseau supplémentaire de VPN15 et l'extension du webmail. Le directeur général a annoncé hier « des commandes de 3 200 ordinateurs portables complémentaires, dont environ 1 800 devraient être livrés mi-avril !!! Il a

également précisé que 23 900 agents télétravaillaient. Malgré l'autosatisfaction de la DRFiP 31, avec 304 agents concernés en Haute-Garonne, nous sommes proportionnellement bien en retard sur le taux national.

◆ Plans de continuité de l'activité (PCA)

Nous avons (pour la dixième fois) demandé la communication des plannings des services, afin de nous permettre une vision sur la mobilisation véritable des collègues en regard des PCA établis pour chaque service. M. Perrin, après nous avoir écrit la semaine dernière qu'il ne voulait pas nous associer à de la cogestion (*sic*) en nous transmettant ces éléments, a répondu aujourd'hui d'un ton impérial : « On ne peut pas vous les transmettre ». La transparence, pas maintenant ! Il nous a, en revanche, promis la transmission prochaine d'un organigramme directionnel de crise, « afin que chacun sache qui fait quoi » !?!



Allez-y, M. Perrin, publiez un organigramme que personne ne vous réclame, tout en vous essuyant, une fois de plus, les chaussures sur le dialogue social !

Quelques éléments communiqués par la direction sur ces PCA :

- **Fonds de solidarité aux entreprises** : mise en place d'une cellule dédiée depuis le début de la semaine. Traitements des mails et e-contacts des SIP et SIE. Elle va être renforcée.
- **SPF** : l'effectif n'est-il pas excessif ? Réponse : 15 à 20 % de l'effectif est mobilisé (sans planning, nous sommes obligés de croire la direction sur parole).
- **relances sur les versements PAS et TVA** des entreprises : le retour est positif, notamment grâce aux vérificateurs impliqués. Des paiements sont enregistrés.
- **procédures de contrôle « fonds de solidarité »** ; pas de précisions à ce jour. L'étude de l'acheminement des courriers et de leur enregistrement par la cellule dédiée est en cours.
- **CDIF** : demande de la centrale que les documents d'arpentage en lien avec des actes qui ont un caractère prioritaire soient traités. De très gros contentieux sont aussi à traiter en priorité puisque qu'aucun report de la date D4 (date limite d'intégration des données pour l'établissement de la taxe foncière 2020) n'est envisagé. Les PCA seront revus en conséquence.
- **campagne IR** : un recensement des renforts pour la campagne IR est en cours en PCRIP par webmail et/ou tél. La direction attend les éléments de la Centrale et « *essaie d'imaginer le PCA de référence* ». Pour les usagers qui n'ont pas internet et déclarent « papier », les solutions sont à l'étude. Une audioconférence aura lieu ce jeudi avec les chefs de SIP. Un GT est proposé aux OS vendredi à 9h sur le sujet. La CGT décidera de sa participation. Notre ligne revendicative reste que **la campagne IR est actuellement une idée inconcevable**. Dans l'état actuel de la pandémie, il n'est pas justifiable de rassembler des collègues supplémentaires au travail sur site. M. Fournel a fait un choix que nous dénonçons mais, vous, M. Perrin, vous devez tout faire pour que tout se fasse à distance. Votre responsabilité pénale est de ne pas mettre en danger les salariés de votre direction. Aucun !
- **congés** : toujours en attente de la note du ministre.
- **communication avec les agents isolés** : rappel aux chefs de prendre contact avec tous les agents au moyen de leur mail personnel.

Malgré les difficultés inhérentes au confinement, la CGT va étudier les moyens de mobiliser dès maintenant les personnels, pour exprimer le plus massivement possible la volonté de protection de notre santé, « quoi qu'il en coûte » !